

Procès-verbal n°21 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 22 Décembre 2022
À :	14h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mr Jean-Pierre RIEU, Mme Cendrine MENUJIER, Patrick AURILLON, Mr Claude LUGUEL, Mr Pierre Jean JULLIAN
Excusés :	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 20 de la réunion du 15 Décembre 2022.

COUPE GARD LOZERE

Suite à la reprogrammation des matchs de Ligue au 08/01/2023 les rencontres suivantes seront jouées le **mercredi 11 Janvier 2023 à 20h00** :

- N°25468788 FC CABASSUT 1 / FC CHUSCLAN LAUDUN 1
- N°25468800 FC LANGLADE 1 / ENT.S. MARGUERITTES 1

FORFAIT SIMPLE

Par courriel en date du 16/12/2022 le secrétaire du club de FC ST JEANNAIS nous informe que son équipe ne pourra se déplacer le dimanche 18/12/2023 à ST MARTIN DE VALGAGUES (Manque effectifs). Rencontre N°24544676.

Le club de FC ST JEANNAIS est battu par forfait moins un point au classement.

HOMOLOGATIONS

Départemental 1

- **N°24543075** AEC ST GILLES 1 / AC PISSEVIN VALDEGOUR du 27/11/2022
Match perdu par pénalité à AC PISSEVIN VALDEGOUR 1 moins un point au classement

Départemental 3 Poule A

- **N° 24544676** ST MARTIN DE VALGAGUES / FC ST JEANNAIS du 16/12/2022
Match perdu par forfait à l'équipe du FC ST JEANNAIS moins 1 point au classement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

Le Secrétaire de séance

Mme MENUJIER Cendrine

